

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill C-48, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, avec les amendements suivants:

1. *Page 11, ligne 32.* Après le mot "droits", insérer les mots "de charte-partie".

2. *Pages 11 et 12.* Retrancher l'article 19 du projet de loi.

A dix heures quatre minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.